

# JOSSELIN (*Morbihan*)

Maison Morice  
21, rue Olivier de Clisson

Croisée

*Milieu du XVI<sup>e</sup> siècle*



Si les croisées du XVI<sup>e</sup> siècle sont aujourd'hui rares, leur observation dans une maison bretonne en pan-de-bois est quant à elle exceptionnelle. En effet, situées principalement en milieu urbain, ces maisons ont été plus que d'autres sujettes aux adaptations. Leurs fenêtres étant fermées par de simples volets très inconfortables, elles ont été systématiquement modifiées au cours des siècles suivants pour les doter de croisées sur bâti dormant plus performantes et offrant un meilleur éclairage, souvent en supprimant leurs meneau et croisillon. C'est donc durant des travaux de restauration que nous avons parfois la chance d'en trouver une, comme au Faou en 1999 (étude n°29001). La croisée de Josselin était enfermée entre une contre-cloison et une autre maison construite en mitoyenneté. Bien qu'il ait perdu quelques éléments, ce remarquable témoin nous permettra de confirmer sur les maisons en pan-de-bois l'emploi d'un mode de clôture abondamment reproduit par l'iconographie médiévale et observé plus largement dans l'architecture de pierre, c'est-à-dire des croisées fermées par de simples volets de bois dont seuls les deux compartiments du haut étaient vitrés. Nous verrons également l'utilisation de deux types de volet en fonction de leur position dans la baie sur lesquels nous mènerons une analyse afin de mesurer leur contemporanéité. Enfin, ce sera l'occasion de montrer deux systèmes de fermeture des volets employés au XVI<sup>e</sup> siècle dans cette région.

## *La fenêtre (pan-de-bois)*

L'appellation de « maison Morice » ne date que de 1933, année de sa protection au titre des monuments historiques. Elle était nommée auparavant « maison du porche » qui donnait plus justement sa fonction marchande. Ce type de maison libérait en effet un espace au devant de la boutique du rez-de-chaussée où le public pouvait circuler à l'abri. La mention la plus ancienne de cette « maison du porche », reconstruite au XVI<sup>e</sup> siècle, figure dans un rôle rentier de la ville de Josselin établi en 1584<sup>1</sup>. Sa façade principale est orientée à l'est (fig. 1.3) et la fenêtre découverte, qui est aujourd'hui murée par la propriété voisine, est percée dans son pignon sud. Elle est composée de trois poteaux assemblés dans les sablières, le poteau axial formant le meneau de la croisée (fig. 1.1). Le croisillon qui sépare les deux registres de compartiments est découpé en accolade. Totalement recouvert par les volets, son parement intérieur présente une feuillure qui permet un encastrement plus important de ceux du haut (fig. 2.1 et 2.2). La fonction de cette feuillure est quelque peu incompréhensible. En effet, les deux volets conservés dans les compartiments gauches ayant sensiblement la même épaisseur, celui du bas se trouve en saillie par rapport au pan-de-bois et il a donc été nécessaire d'affiner sa rive du côté des pentures pour l'adapter (fig. 3.7 et coupe BB du plan n°2). Au niveau de l'appui, les trois poteaux montrent des entailles horizontales qui maintenaient sans aucun doute deux petites tablettes sous les volets (fig. 1.1 et plan n°1). Deux autres entailles sont visibles sur le poteau central, au niveau des volets du haut, dont la fonction n'a pu être retrouvée (fig. 2.1 et 2.2).

## *La menuiserie*

### *Le volet inférieur*

Il est constitué d'un bâti divisé par une traverse et deux montants intermédiaires, l'ensemble étant assemblé à tenons et mortaises non traversées. Il comprend donc quatre panneaux au parement intérieur légèrement bombé qui reçoivent à l'extérieur des serviettes plissées et sont embrevés dans des rainures de 16 mm de profondeur. A l'extérieur, ils sont bordés d'une sorte de doucine typique du Moyen Âge aussi bien dans sa forme que dans son mode d'assemblage. Les deux angles supérieurs sont raccordés à l'onglet au ciseau, alors que les deux autres s'amortissent sur un léger chanfrein formant glacis. Les montants sont étroits (83 mm), mais les traverses sont plus larges (101 à 133 mm).

<sup>1</sup> Indications de l'étude préalable aux travaux réalisée par Mme Marie-Suzanne de Ponthaud, architecte en chef des monuments historiques.

### Le volet supérieur

Ce volet est très différent du premier dans sa conception, comme dans son décor. Il adopte un bâti aux sections généreuses (largeur 102 à 123 mm) assemblé à tenons et mortaises non traversées. Il n'est pas divisé par un montant et présente donc un unique panneau embrevé dans des rainures de 16 mm de profondeur. Sur ce volet, pas de doucine, mais un léger chanfrein raccordé au ciseau court autour du panneau. Ce dernier est arasé à l'intérieur et montre à l'extérieur un beau décor constitué d'un losange axé dont les quatre écoinçons sont agrémentés de fleurs stylisées (fig. 3.2 et 3.3). On notera que ce motif figure également sur une des consoles ou pigeâtres de la façade donnant sur la rue (fig. 3.6). Des décors du même type ont été relevés par le Centre de recherches sur les monuments historiques sur les croisées du château de Sancé à Saint-Martin-d'Arcé et dans un logis au lieu-dit « Le Dos de Ferrière » à Fougeré, toutes deux dans le Maine-et-Loire et datées de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. On le voit également sur un petit volet du manoir de la Ribouillère à Plénée-Jugon (fig. E.1)

## La serrurerie

### Les organes de rotation

Les deux volets ferment par des charnières ferrées sur deux lacets fichés dans le pan-de-bois à l'instar des croisées que nous avons étudiées aux manoirs de Tréhardet à Bignan (étude n°56003) et de Kerméno à Grand-Champ (étude n°56010). Elles sont posées sans souci de régularité (fig. 3.7). Sur le volet du haut, elles sont fixées par sept clous et leur about est découpé en accolade (plan n°3). Sur celui du bas, elles sont plus espacées, avec seulement quatre clous, et l'about de la seule penture conservée est droit.

### Les organes de fermeture

Les organes de fermeture n'ont pas été conservés, mais ils peuvent au moins être identifiés. Pour le volet du bas, il s'agissait d'une targette constituée d'un simple pêne coulissant entre deux conduits (fig. 2.6). Le volet du haut fermait, quant à lui, par une targette enclouonnée qui était faite d'une platine sous laquelle coulissait le pêne (fig. 2.3). L'entaille précise faite dans le montant permettait de le guider. Il n'était donc pas maintenu par des conduits rivés sous la platine<sup>2</sup>. Le petit trou visible à quelques centimètres sous l'entaille (fig. 2.3 et 2.4) pourrait correspondre à la trace d'une ancienne pendeloque.

## La vitrerie

Bien que sa vitrerie mise en plomb ne soit pas conservée, ce témoin est du plus grand intérêt. En effet, si nous avons montré la façon dont ces vitreries étaient installées dans l'architecte de pierre, les constructions en pan-de-bois ont laissé peu de traces de leur utilisation. Ici, les dispositions heureusement conservées nous permettent de reconstituer en grande partie leur mode de fixation et leur emplacement.

Le compartiment supérieur droit de la croisée montre l'essentiel pour comprendre comment la vitrerie était installée. Chaque tableau du compartiment recevait un tasseau de faible section (16 x 8 mm) cloué à environ 16 mm du volet. La vitrerie était posée depuis l'intérieur et serrée contre les tasseaux par des clous plats (fig 3.4 et 3.5). Elle pouvait ainsi être démontée et entretenue facilement. Par contre, aucune trace de vergettes horizontales ou verticales n'a pu être décelée. Au regard de ses dimensions, il est difficile de penser qu'elle en était dépourvue et ce d'autant plus que sa distance du volet permettait de placer ces vergettes avec leurs attaches en plomb. La question de leur fixation reste donc en suspens. Nous avons repéré le même système sur la maison du Faou, mais la hauteur réduite des compartiments justifiait l'absence de vergettes.

Il est également important de noter que seuls les compartiments du haut présentent des traces de vitreries. Cette observation confirme les représentations des maisons médiévales dans l'iconographie (fig. E.3.) et reste conforme aux analyses que nous avons menées dans l'architecte de pierre.

*Fig. E.2. Maison en pan-de-bois du 9, Grand'Rue à Morlaix (Finistère). Photographie prise lors des travaux de restauration. Les vantaux vitrés sont des ajouts modernes.*

*Cette maison du premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle conserve à l'étage les volets coulissants de sa claire-voie. Ils sont constitués d'un bâti assemblé à tenons et mortaises comprenant deux panneaux embrevés à plis de serviette. Afin de les installer après l'édification du pan-de-bois, ils ont la particularité d'avoir des traverses montées en chapeau. Les assemblages sont donc inversés par rapport à un bâti traditionnel dont les montants filent et interrompent les traverses. Ici, la traverse basse est d'abord mise en place dans le pan-de-bois. Elle reçoit les trois montants et les deux panneaux. Puis l'ensemble est coiffé par la traverse haute et chevillé. Le niveau du volet est réglé par une cheville fichée dans le montant intermédiaire de l'allège. Aux dires de l'entreprise qui a réalisé les travaux de restauration, aucune trace de vitrerie n'a pu être mise en évidence dans les compartiments du haut (non visibles sur la photographie). On peut toutefois estimer que celle-ci avait les caractéristiques de celles de Josselin et du Faou. Au final, la claire-voie devait avoir l'aspect de la croisée figurée sur les stalles de la cathédrale d'Amiens (fig. E.3.).*



*Fig. E.1. Plénée-Jugon (Côtes d'Armor)  
la Ribouillère*



<sup>2</sup> Pour un exemple de ce type, voir notre étude du manoir de la Cour à Gourhel (étude n°56004).

## Confrontation des deux types de volet

La croisée conservait trois volets. Nous n'en avons étudié que deux, le troisième situé dans le compartiment supérieur droit, plus récent et grossièrement retaillé, étant sans intérêt. Par contre, la maçonnerie du compartiment inférieur droit a gardé l'empreinte du volet disparu qui était identique à son pendant. Nous savons ainsi que la partie basse de la croisée était fermée par des volets à plis de serviette de tradition médiévale et que la partie haute l'était par des volets puisant leur décor dans le répertoire de la première Renaissance. Nous verrons plus loin qu'il est difficile de dater les maisons bretonnes tant les deux styles se sont côtoyés durant tout le XVI<sup>e</sup> siècle. Toutefois, cette différence de traitement doit nous amener à nous poser la question de l'ancienneté des deux types de volet et plus particulièrement de leur chronologie.

En l'état de nos connaissances, nous n'avons pas d'exemple d'une telle disposition sur un châssis de fenêtre. Sur les vantaux de porte des dernières décennies du XV<sup>e</sup> siècle et des premières décennies du suivant qui comportent deux registres de panneaux, celui du bas est généralement à plis de serviette alors que celui du haut présente un décor médiéval plus élaboré, de type fenestrage. Par contre, les meubles et plus particulièrement les dressoirs de la première Renaissance, dans leur version la plus simple qui comprend deux corps superposés, montrent souvent cette dichotomie. Celui du haut est constitué d'un bâti et de portes dont les panneaux sont inspirés de l'architecture classique, alors que celui du bas conserve un dos à plis de serviette. Ensuite, durant la seconde Renaissance, les décors de ces dressoirs s'unifieront et abandonneront les références médiévales. Doit-on en déduire que les volets de Josselin ont été fabriqués simultanément ? Pour tenter de répondre à cette question, il est nécessaire de comparer les deux types de volet ainsi que leur installation sur le pan-de-bois (voir tableau ci-dessous).

Nous voyons que leurs caractéristiques techniques ont peu de points en commun hormis la profondeur de leurs rainures. D'ailleurs, lorsque les volets sont fermés et que leur décor n'est pas apparent, les structures des bâtis laissent apparaître toutes leurs différences et ne montrent aucune harmonie. Plus précisément, l'emploi de deux types de targette pose un problème. La conception des ouvrages ne justifie pas un tel changement. Les targettes sans platine indiquent généralement une fabrication plus ancienne. Toutes

ces différences de réalisation, aussi bien dans les ouvrages de menuiserie que dans ceux de serrurerie, pourraient indiquer que les volets du haut seraient contemporains de la façade à pan-de-bois, mais que ceux du bas correspondraient à un réemploi de volets plus anciens. Ceci dit, ce réemploi éventuel introduit de nouvelles questions. En effet, les feuillures moins profondes des compartiments du bas qui ont nécessité d'amaigrir les rives des volets (plan n°2 – coupe BB) pour les installer grossièrement ne militent pas en faveur de leur mise en place durant l'édification du pan-de-bois. La même observation peut être faite pour la mauvaise adaptation sur les traverses des charnières du volet du bas (fig. 1.1)<sup>3</sup>. Le réemploi pourrait alors être plus tardif, les volets à plis de serviette succédant à d'autres ouvrages moins épais et mieux adaptés aux feuillures du pan-de-bois. Mais le volet à plis de serviette ne semble pas présenter de traces de charnières plus anciennes caractérisant son réemploi. Il faut bien avouer qu'en l'état de nos recherches, il est impossible de conclure sur la contemporanéité des deux types de volet et ce d'autant plus que d'autres hypothèses pourraient être émises, comme le réemploi de tout ou partie du pan-de-bois de la maison précédente en y adaptant plus ou moins bien des anciens ou des nouveaux volets. En effet, les feuillures moins profondes des compartiments du bas exposés aux intempéries pourraient correspondre à l'emploi de volets de planches et les feuillures plus importantes du haut à des volets assemblés. La question reste donc ouverte.

## Datation

Nous avons montré que le volet du haut de la croisée était contemporain de la construction de la maison, mais que ceux du bas pourraient être plus anciens. Au-delà, dater les maisons bretonnes en pan-de-bois reste un exercice délicat. En effet, leur observation montre que le décor de tradition gothique a perduré dans nombre d'entre elles pendant tout le XVI<sup>e</sup> siècle. Si plusieurs édifices religieux témoignent d'une influence précoce de la

Fig. E.4. Maison sise 3 rue Georges Le Berd à Josselin

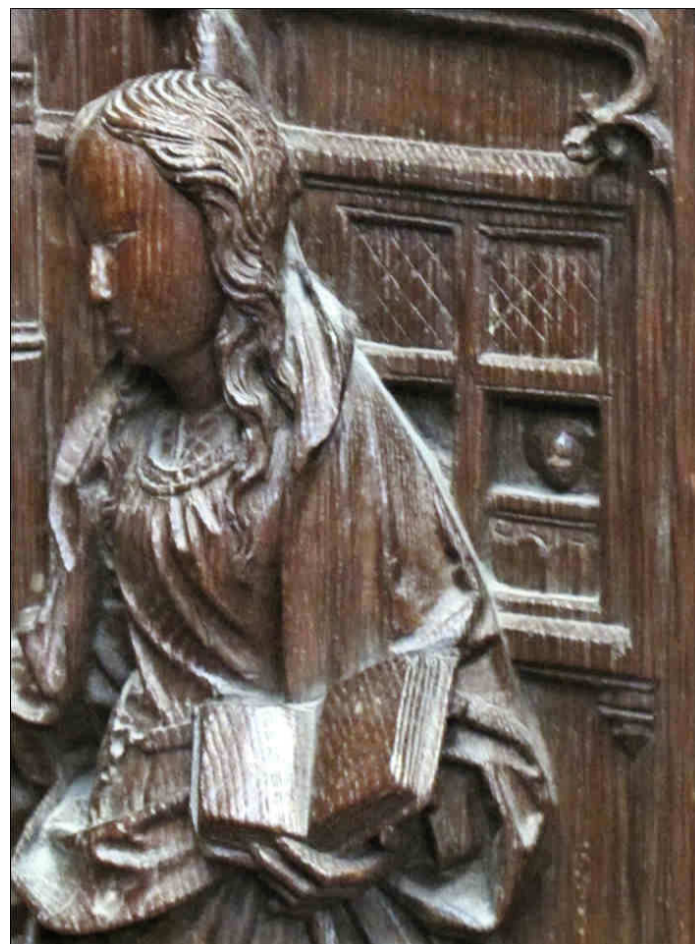


Fig. E.3. Stalles de la cathédrale d'Amiens (1508-1519) Les compartiments du haut de la croisée reçoivent des vitreries mises en plomb alors que ceux du bas ferment par de simples volets coulissants à plis de serviette.

	Volet inférieur	Volet supérieur
Largeur des montants	83 mm	105 mm moyen
Épaisseur du bâti	32 mm (volet légèrement saillant)	35 mm (volet totalement encastré)
Profondeur des rainures	16 mm	16 mm
Type de moulure	Doucine	Chanfrein en glacié
Type de décor	Plis de serviette	Losange et écoinçons à fleur stylisée
Type de panneau (intérieur)	Panneau à glace	Panneau arasé
Organes de rotation	Penture avec about droit 4 clous par penture Diamètre des nœuds : 13 mm	Penture avec about en accolade 7 clous par penture Diamètre des nœuds : 16 mm
Organes de fermeture	Targette sans platine	Targette enclouée sur platine



<sup>3</sup> On notera toutefois que les charnières sont posées régulièrement sur les traverses hautes des deux volets, alors qu'elles sont fortement inclinées sur les traverses basses. On peut bien sûr y voir le fruit du hasard ou de la négligence, mais aussi une intention de l'ouvrier qui a ferré ces volets.



Fig. E.5. Maison sise 3 rue Georges Le Berd à Josselin

Renaissance en Bretagne, l'architecte civile est plus longue à l'adopter. Les maisons en pan-de-bois datées sont rares, mais il en subsiste une à Josselin, sise 3 rue Georges Le Berd, qui porte le millésime de 1538. Située à proximité de la maison Morice, elle conserve une forme traditionnelle à pignon sur rue et bien des décors qui rappellent la tradition gothique. Cependant, son rez-de-chaussée avec ses supports anthropomorphes et sa frise de rinceaux affiche nettement son appartenance à la Renaissance. Il s'agit toutefois d'un exemple rare de décor renaissant de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. La maison Morice est plus « moderne » dans le sens où elle abandonne la façade à pignon au profit d'un mur gouttereau qui pourrait correspondre à l'unification de deux anciennes parcelles. Le décor de losanges porté sur un volet et une console du pan-de-bois peut être rapproché des pilastres à losanges caractéristiques de la Renaissance ligérienne introduite dans le second quart du XVI<sup>e</sup> siècle, notamment à l'église Saint-Briac de Bourbriac. Les mêmes pilastres sont employés au manoir du Mée à Guéhenno durant le

deuxième quart du XVI<sup>e</sup> siècle. Alors, quelle date assigner à la maison Morice ? Sa façade sur mur gouttereau, les analogies possibles avec la maison voisine de 1538 et notamment ses sablières sculptées et ses culots à angelot, la conception de ses volets et plus particulièrement l'adoption d'un décor classique nous incitent à la dater vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

**Remerciements :** à la commune, propriétaire de l'édifice, à Mme Marie-Suzanne de Ponthaud, architecte en chef des monuments historiques, pour l'indication de ce témoin et sa collaboration, ainsi qu'à M. Dominique Chesneau, Ingénieur du patrimoine, pour son aide précieuse.

#### Situation



#### Typologie

Type 4.DA



#### Documents annexés

- Planche n°1 : Croisée (fig. 1.3 – cliché Dominique Chesneau)
- Planche n°2 : Croisée
- Planche n°3 : Croisée
- Plan n°1 : Elévation intérieure (volets fermés) / relevé
- Plan n°2 : Sections horizontales et verticales
- Plan n°3 : Détails des panneaux et serrurerie
- Plan n°4 : Elévation intérieure (volets ouverts) / restitution

#### Restitution de la clôture

La restitution de la croisée (plan n°4) ne posait guère de problèmes grâce à la conservation de deux volets superposés. Concernant sa vitrerie, les tasseaux et les clous permettaient de la localiser sans ambiguïté et de comprendre, en partie, son mode de fixation. En l'absence de traces visibles, nous avons restitué des vergettes verticales qui pouvaient maintenir les vitreries mises en plomb sans ancrage important, mais par simple blocage entre le croisillon et le linteau. Bien évidemment, le dessin des vitreries n'est fourni qu'à titre indicatif pour comprendre le fonctionnement de cette croisée et n'a aucune valeur documentaire.